

CARTE SCOLAIRE 2021

ETAPE 3 : CTSD - Décisions annoncées par le DASEN le 29 janvier 2021

Vos élus en CTSD pour le 1er degré

Isabelle Rousson (Secteur Roannais) Nathalie Molon, Marianne Denis (Centre)
Yves Bornard, Jérémy Rousset, Cécile Aulagnon (Secteur Sud)

Dotation 2021: **+20 postes**

Pour le SNUipp/FSU 42, cette dotation ne peut être suffisante puisque :

- elle devrait permettre d'améliorer les situations des écoles qui fonctionnaient encore avec des moyennes supérieures à 25 par classe, abonder les RASED.
- elle devrait permettre d'augmenter le nombre de remplaçants.
- elle doit améliorer les décharges des petites écoles (priorité ministérielle)
- elle doit permettre le dédoublement les GS en REP+ (priorité ministérielle)
- elle doit permettre la mise en place du 24 maximum en GS, CP, CE1 (priorité ministérielle pour 1 mise en place à 100% fin 2022)



Démographie scolaire : - **169 élèves attendus en prévision pour 2021**

	Ouvertures	Fermetures
Total Postes Classes +1	28 postes classes dont : 15 hors Éducation Prioritaire 13 en Éducation Prioritaire	27 postes classes dont : 26 hors Éducation Prioritaire 1 en Éducation Prioritaire
Autres postes +2	ULIS : +2 Conseiller Pédagogique départemental : +1 <i>Éducation Prioritaire, politique de la ville, Cités éducatives</i>	ULIS : -1
Impact Décharges direction +3,44	Ce sont les directions qui augmentent ou abaissent leur décharge suite à une mesure de carte scolaire	
Augmentation des décharges de direction + 8,12	> pour les petites écoles > les écoles à 9 et à 13 classes (<i>soit une avancée significative pour 6,2% des directions ligériennes</i>)	IL RESTE 5,44 POSTES

2 Regroupements d'école actés	
St Etienne Terrenoire Bourg	Regroupement de l'élémentaire et de la maternelle
RPI Verrières/Roche/Vérigneux	Direction unique

Toutes les mesures pages suivantes.

**SNUipp/FSU et FO ont voté CONTRE ce projet
SE/UNSA s'est abstenu.**



Explication de vote de FSU/SNUipp : Si, évidemment, on se félicite de la création de 20 postes, ce chiffre est en trompe l'oeil : pour éradiquer les classes au dessus de 25, augmenter significativement les décharges de toutes les directions, reconstituer un vivier de remplaçants.... cette dotation laisse de nombreuses priorités de côté.

Détail des mesures hors Éducation Prioritaire

Page suivante, les mesures en Éducation Prioritaire, ASH, et autres postes

Ouvertures + 15 classes hors EP	Nbre de classes	Moy avant ouv	Fermetures - 26 classes hors EP	Nbre de classes	Moy après ferm
Bonson J. Verne Pri	15	28	Andrézieux Rimbaud /Eluard suppression du moyen supp		
St Just St Rambert Tilleuls élé	10	28	St Médard Pri		22,5
Pouilly les Feurs Pri	5	29,50	Grammond Pri		23,5
Firminy La Tardive mat	3	31,33	Usson en Forez Pri		23
Firminy Waldeck élé	5	26,6	Luriecq Pri		20,5
Pradines Pri		27,75	St Georges Hauteville Pri		23,5
Chalain d'Uzor Pralong RPI		27	St Romain le Puy mat		23,1
Chalmazel/St Georges/Couzan RPI		29	Bussièrès Pri		23
Rive de Gier St Exupéry élé ULIS		27,33	Panissières élé		23,6
La Gresle Pri		27,6	Firminy W. Rousseau mat	3	24
Riorges le Pontet élé ULIS		28,2	Roche la Molière Cousteau mat		26
St Etienne Montat Verrerie Pri		26,3	Essertines en Chatelneuf Pri		24,5
Villars Bois Monzil mat	2	32,5	Lézigneux Pri		23,6
St Etienne Rochetaillé Pri		31	Maclas Pri		23
St Etienne Centre 2 Pri		28	Rive de Gier Prugnat élé		23,71
			Ouches Pri	5	23,5
			Roanne Clermont Pri	14	23
			Charlieu Pri		21,5
			St Victor sur Rhins Pri		24,2
			Noailly Pri		21,5
			Renaison mat		23,25
			St CH Croix Berthaud élé		25,88
			St CH Lavieu Parterre Pri		21,17
			St Etienne Francs Maçons élé		24,20
			Villars J. Ravon mat		23,25
			St Priest en Jarez G. Sand Pri		25,29

Mesures en Education Prioritaire page suivante



Détail des mesures en Éducation prioritaire

+ 13 Ouvertures en Éducation Prioritaire	Nbre de classes	Moy hors classes à 12
Roanne Wilson mat REP		26,5
Roanne Fontquentin Pri REP		23,7
St CH Chatelard Pri		
St CH Lamartine REP		
St CH Massenet Pasteur élé REP+		27
St Etienne Soleysel pri REP		22,5 en C2
St Etienne Soleil mat REP+		31,75
St Etienne Soleil élé REP+		27
Ricamarie Centre mat REP+		
Ricamarie Pagnol élé REP+		15,75 en C2
St Etienne Thiollier Pri REP		28,5
St Etienne Côte Chaude élé REP		32
St Etienne Beaulieu Pri REP		
- 1 Fermetures en Éducation Prioritaire	Nbre de classes	Moy après Ferm
Mably Prévert élé REP		21,25 C3



Détail des mesures en ASH

OUVERTURES +2	FERMETURES -1
ULIS à Sorbiers Hubert Reeves élé +1	
UMIS (Unité mobile) du Roannais est sédentarisée comme ULIS à Roanne Mayollet élé	
ULIS Rive de Gier ST Exupéry élé +1	ULIS Chazelles sur Lyon -1

Détail des autres mesures

CREATIONS	
Décharges de direction pour les petites écoles et écoles de 9 et à 13 classes	+8,12 postes <i>Cette mesure ministérielle permet seulement t une avancée significative pour 6,2% des décharges directions du département.</i>
Conseiller pédagogique départemental <i>Éducation Prioritaire, politique de la ville, Cités éducatives</i>	+1 poste

Les 20 écoles pour lesquelles le SNUipp/FSU demande une ouverture

	Moy avant OUV commentaires	Observation en juin annoncée
St Chamond Prévert élé REP+	39 de moy hors classes dédoublées.	oui
St Etienne La Veue élé	26,5	de la place à Centre 2 dit IEN
St Etienne Jacquard élé REP	25 en cycle 3	Pbles de locaux
St Etienne Champagne mat	27,75	de la place à Rivière mat dit IEN
St Etienne Ovides élé REP	26,7 en cycle 3	oui
Unieux Vigneron Pri	27,71 avec les inclusions	oui
St Etienne Dora Rivière élé	27	oui
Nervieux Pri	26,5	
Tartaras /Dargoire RPI	25,75	À surveiller pour l'an prochain dit IEN
St J. Bonnefonds R. Salengro Pri	26,8	Pas prioritaire dit IEN
St Paul en Cornillon Pri	26,75	Pas prioritaire dit IEN
St Marcellin en Forez mat	29,43	oui
Mars Pri	29	Pble des dérogations dit le DASEN
St Chamond Le Garat Pri	22,6	
L'Etrat Les Ollières Pri	27,2	oui
Villars J. Guitton élé	28,7	oui
Le Bessat Pri	27	oui
Chambon Filles Hugo mat REP	3	"sectorisation à travailler" dit IEN
St Etienne Molina mat REP	Problématique des TPS	
Ricamarie Centre élé REP+	28,75	oui